

**Collège du Roy d'Espagne
Marseille**

SYNTHESE DU DEBAT SUR L'ECOLE

Vendredi 12 décembre 2003

Animatrice Mme A.Milliet

En préambule, l'animatrice souligne la mauvaise organisation et la précipitation du ministère à lancer ce débat en précisant, néanmoins, qu'il a le mérite d'exister. La question proposée à la discussion est : « comment améliorer la qualité de vie à l'école ».

Le débat démarre sur une remise en cause du mode d'organisation du débat et de la volonté manifeste du gouvernement d'éliminer la représentation syndicale pour en faire une rencontre entre individus qui apportent leurs sentiments personnels, qu'ils soient dans le système éducatif ou en dehors.

D'ailleurs, il serait souhaitable à l'avenir que les élèves participent à ce débat.

Il est rappelé que depuis la loi d'orientation de 1989, parents, enfants, enseignants etc...font partie de la communauté éducative.

Par ailleurs, il semblerait qu'on dise aujourd'hui aux enseignants de se mettre « enfin » au travail, comme si jusque là, ils ne faisaient rien! Il faudrait tout d'abord les écouter quand ils demandent à être entendus (par exemple en mai et juin 2003) pour expliquer leurs problèmes et non en temps et heure décidés arbitrairement par le ministère.

« La qualité de vie au collège » est un concept général qui dépend aussi de facteurs extérieurs à l'établissement : l'école accueille des enfants qui, du fait des problèmes sociaux, du chômage des parents, du milieu de vie peu favorable, présentent de lourds handicaps et vont droit à l'échec. Malgré leurs efforts, leur réflexion afin d'améliorer la qualité de vie de ces élèves, les enseignants ne peuvent remédier à ces problèmes. L'école seule ne peut faire de miracle face aux problèmes de société.

Notre société est en train de devenir une société à deux vitesses : les enfants que les parents suivent et peuvent aider s'en tirent beaucoup mieux ... que faire pour les autres ?

En préalable à la discussion, il est souligné que des moyens suffisants en personnel, en matériel, en aménagement de la vie quotidienne sont indispensables pour assurer la qualité de vie dans le collège tant pour les enfants que pour le personnel enseignant et administratif ; force est de constater que, de manière générale actuellement, les moyens alloués ne couvrent pas tous les besoins et que beaucoup d'améliorations sont possibles et indispensables! Ainsi, dès le départ, les problèmes de

coût de l'école sont posés : la qualité n'est pas envisageable sans une volonté financière suffisante de l'état pour accorder les moyens nécessaires.

LES THEMES ABORDES LORS DU DEBAT :

A) GESTION DE L'HETEROGENEITE : les élèves en difficulté

Actuellement, certains élèves sont en très grande difficulté et ne trouvent pas leur place dans la filière générale proposée. Dès lors, ils perturbent parfois les classes et freinent les autres élèves tout en perdant leur temps (pas de progrès). Les structures spécialisées adaptées extérieures au collège sont insuffisantes.

Pour d'autres élèves, il faudrait mettre en place des structures internes au collège mais personnalisées. Pour l'instant, vu le manque de moyens, cela ne peut l'être. Ainsi, beaucoup de ces élèves sont complètement découragés, submergés par les difficultés et démotivés, ils savent que plus tard ils connaîtront de toute façon le chômage...

- Un véritable travail de soutien et de remédiation en direction de ces élèves est impossible, même lors des heures d'ATPE, car des élèves de niveaux trop hétérogènes y sont rassemblés.
- De petits groupes de travail avec un professeur seraient souhaitables, compris dans l'emploi du temps de ces élèves en difficulté.
- Des parcours différenciés au collège :
 - pouvoir alterner période d'apprentissage et d'étude au collège
 - proposer des options professionnelles aux élèves afin de leur permettre de découvrir des activités différentes (en collaboration avec les professeurs de LEP par exemple) mais leur garantir un niveau minimum permettant leur reconversion professionnelle dans le futur si nécessaire.
 - créer des structures où les enfants pourraient, pendant un laps de temps, rattrapper leurs lacunes en tout petit groupe avec peu d'enseignants et être réinsérés ensuite dans le cycle.
 - Pouvoir suivre le programme de deux classes de collège en trois ans par exemple : faire une 5^{ème} et une 4^{ème} en 3 ans au lieu de 2 ans.

B) OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Tous les remplacements en cas d'absence temporaire des professeurs ne sont pas effectués actuellement, au détriment des élèves. Puisque 60% des TZR sont affectés cette année sur poste fixe, cela est bien sûr impossible. Quant à faire assurer les remplacements par les collègues de l'établissement, on se heurterait à de tels impératifs (respect du rythme de vie des enfants et efficacité pédagogique, impératifs horaires des enseignants, emplois du temps déjà

constitués et fort compliqués à aménager...) que cela semble impossible. Il manque donc des postes d'enseignants qualifiés et formés.

- Des heures de travail en ½ groupes permettraient de mieux cerner les difficultés des enfants et d'y remédier par une pédagogie différenciée (obligatoires en SVT et physique-chimie entre autres).
Le manque de moyens n'autorise pas ces dédoublements de cours qui pourtant permettraient de dépister les difficultés plus vite, d'y remédier dans de meilleures conditions et surtout de ne pas attendre que le retard soit insurmontable avant de faire quelque chose.
- Les activités proposées au collège actuellement, leur durée, ne correspondent pas aux besoins de tous : des activités manuelles permettraient à tous les enfants de mieux s'épanouir et de développer des qualités et des aptitudes importantes.

C) LE RESPECT :

- Une grande partie des remplacements temporaires sont actuellement effectués par des personnels précaires appelés « vacataires » dont le statut est peu favorable : rétribution à l'heure devant élèves, pas d'assurance d'embauche, pas de couverture sociale, pas de formation... Ces collègues ne bénéficient d'aucune continuité dans leur travail et sont souvent découragés. Ils sont seuls face aux difficultés de la fonction enseignante! D'autre part, il y a une véritable volonté de ne pas recruter suffisamment pour assurer tous les remplacements nécessaires.
- Le statut des enseignants devient flou, ils ne sont plus toujours écoutés par les familles et donc par les enfants. Par exemple, lors des décisions d'orientation en fin de 3^{ème}, certains parents refusent les solutions proposées par les enseignants de même lorsqu'il s'agit d'une décision de redoublement. Cette remise en cause des décisions qu'ils préconisent en tant que professionnels qualifiés, tend à les décrédibiliser aussi bien auprès des familles qu'auprès des enfants eux-mêmes.
Les enseignants sont parfois peu soutenus dans leur action par certains parents d'élèves (notamment quand il y a des problèmes de discipline), cela concerne souvent des enfants pour qui les notions d'autorité, de correction ou de respect ne veulent plus rien dire. Les enseignants se retrouvent alors seuls et impuissants face à des problèmes relationnels qui les dépassent et viennent de l'extérieur de l'école.

D) COMMUNICATION DANS L'ETABLISSEMENT :

- Les enseignants ressentent comme nécessaire d'avoir des moments d'écoute de leurs élèves, de ne pas être toujours avec eux uniquement dans une relation d'enseignement. Ils voudraient avoir une relation individualisée (un enseignant/un élève) dans un espace prévu à cet effet et sur un temps compris dans leur 18h de service.
- La même demande semble émaner des enfants qui ne se sentent pas toujours écoutés.
- Les personnels spécialisés du collège tels qu'infirmière, médecin scolaire, conseiller d'orientation et assistante sociale qui ont aussi une fonction d'écoute, sont trop peu présents dans l'établissement (temps de présence très réduit allant de 2 jours à 2 demi-journées...). Il apparaît indispensable à la communauté éducative que ces personnels dont l'action est fondamentale pour le bien-être des enfants, travaillent à demeure dans le collège et ne soient pas « décentralisés ». Cela permettrait aux élèves de mieux s'informer par exemple sur leur orientation en 3^{ème} auprès du conseiller d'orientation, de bénéficier de « mini-stages » sur place ce qui serait plus pratique pour eux et correspond à une de leurs demandes.
- Cet aspect de « l'écoute des élèves » est peu développé aux stagiaires lors de la formation, à leur grand regret.
- Les CPE et tout le personnel de la vie scolaire développent des relations d'écoute et d'attention auprès des élèves. Ces relations sont précieuses dans la vie de l'établissement mais le personnel est insuffisant.
- Avoir un peu de temps d'écoute et du personnel supplémentaire à tous les niveaux du collège (y compris administratif) permettrait de mieux communiquer dans l'établissement : relations enfants/enseignants, enfants/enfants, enseignants/parents, administration/parents, administration/enseignants.
- Il est important pour les enfants de voir leurs parents venir dans l'établissement scolaire pour toute activité les concernant. Les parents d'élèves en grande difficulté viennent très peu au collège en général. Comment arriver à instaurer un dialogue ?